



**DÉCLARATION DE COMMENCEMENT D'EXÉCUTION**

RAPPEL : L'opération doit faire l'objet d'un commencement d'exécution de travaux postérieur au dépôt du dossier de demande de subvention initial et dans un délai maximum de 2 ans à compter de la notification de la subvention.

Le maire, le président, de :.....  
.....  
(Collectivité maître d'ouvrage)

**CERTIFIE**

✓ Que l'opération :.....  
.....  
(Désignation de l'opération)

dont le dossier a été déposé le : .....  
subventionnée par l'État le : .....  
par arrêté référencé : .....

- a reçu un commencement d'exécution le :.....
- a fait l'objet d'un premier ordre de service au titre des travaux le :.....

**JOINDRE LA COPIE DU 1<sup>er</sup> ACTE VALANT ENGAGEMENT DE LA COLLECTIVITÉ AU TITRE DES TRAVAUX  
(Ordre de Service, Bon de Commande,...)**

- ✓ Que l'échelonnement probable des demandes de paiement paraît devoir être le suivant :
- Je souhaite bénéficier d'une avance limitée à 30% sur le montant prévisionnel de la subvention attribuée, en vertu des dispositions en vigueur (cocher la case )

2022	2023	2024

Fait à.....  
le.....

(signature et cachet)